COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE

VILLE DE COMBOURG

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLANCHE Sud-Ouest

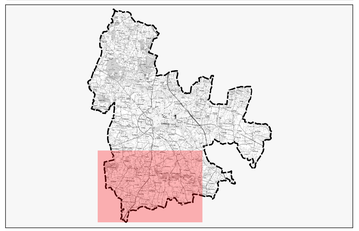

QUARTA
LA CARTE DE LA COMPÉTENCE
WWW.QUARTA.FR

APPROBATION : Jeudi 17 décembre 2020

N

Dossier n°	Échelle
SJ172653J	1/5000

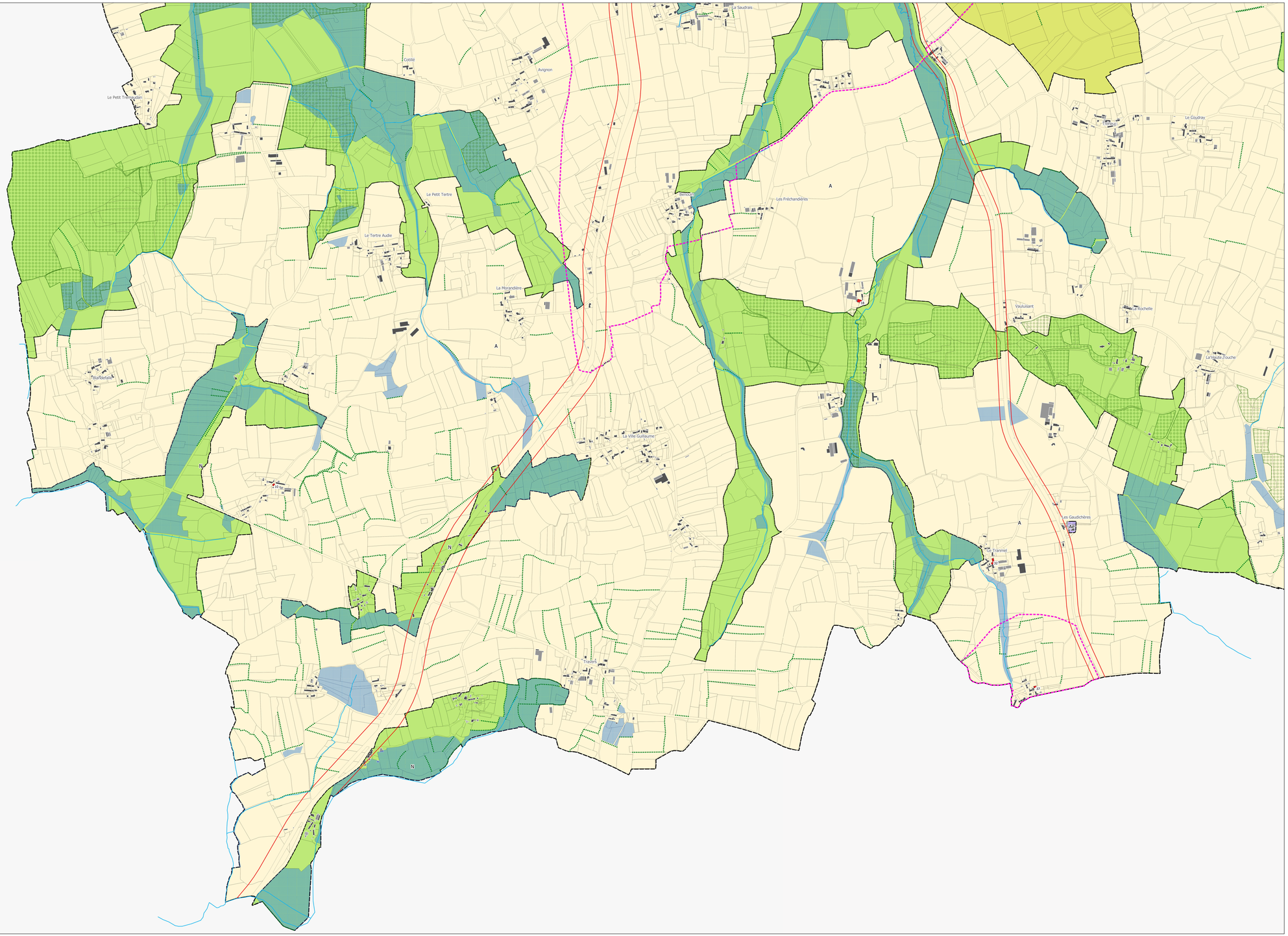

Légende

Zonage :

- UC : secteur urbain central traditionnel
- UEa : secteur urbain périphérique dense et structuré situé dans le SPR
- UEb : secteur urbain périphérique
- UEc : secteur urbain périphérique dense
- UD1 : secteur urbain situé dans les villages
- UD2 : secteur urbain situé dans les villages concerné par le SPR
- UAa : secteur urbain à vocation économique destiné à accueillir des activités industrielles, artisanales et entrepôts
- UAb : secteur urbain destiné aux activités des secteurs secondaires et tertiaires ainsi que les activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle et le commerce de gros
- UAc : secteur urbain à vocation économique destiné à accueillir des activités industrielles, artisanalaes, commerciales et tertiaires
- UAf : secteur urbain à vocation ferroviaire
- UL : secteur urbain dédié aux équipements collectifs
- UM : secteur urbain dédié aux équipements collectifs à vocation médicale
- 1AUEb : zone à urbaniser mixte à vocation essentielle d'habitat
- 1AUAa : zone à urbaniser à vocation économique de type industrie, artisanat ou entrepôt
- 1AUAb : zone à urbaniser destinée aux activités des secteurs secondaires et tertiaires ainsi que les activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle et le commerce de gros
- 1AUAc : zone à urbaniser à vocation économique de type industrie, artisanat ou commerces
- 1AUL : zone à urbaniser à vocation d'équipements
- A : zone agricole générale
- Ad : secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) destiné à la plateforme de déchets verts et de déchets agricoles (Belle Lande).
- Ae : secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) destiné aux activités économiques isolées
- Ap : secteur couvrant des espaces agricoles à forte valeur agronomique où les nouvelles installations agricoles sont autorisées
- N : zone naturelle et forestière générale
- Nc : secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) destiné aux constructions, installations et aménagements ayant une vocation touristique
- Ntv : secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) destiné à l'aire d'accueil des gens de voyage
- 2AUEb : zone à urbaniser mixte à vocation essentielle d'habitat
- 2AUEa : zone à urbaniser mixte à vocation essentielle d'habitat concerné par le SPR
- 2AUAb

Prescriptions surfaciques :

- Orientation d'Aménagement et de Programmation définie au titre de l'article L151-6 du code de l'urbanisme
- Emplacement Réservé défini au titre de l'article L151-41 du code de l'urbanisme
- Espace Boisé Classé au titre du L.113-1 du code de l'urbanisme
- Zone humide définie au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Bâtiment susceptible de changer de destination au titre du L151-11 du Code de l'urbanisme
- Patrimoine bâti à préserver au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre de centralité commercial à protéger au titre du L.151-16 du code de l'urbanisme
- Site Patrimonial Remarquable (SPR)

Prescriptions linéaires :

- Marge de recul
- Linéaire de protection commercial
- Haies ou alignements d'arbres à préserver au titre du L. 151-23 du code de l'urbanisme
- Cours d'eau identifié au titre de l'article L151.23 du code de l'urbanisme
- Murs traditionnels en pierre à protéger au titre du L. 151-19 du code de l'urbanisme

Tableau des Emplacements Réservés :

N°	Désignation	Emprise en m²	Bénéficiaire
1	Création de parking	4 280	Ville de Combourg
2	Création de parking	1 501	Ville de Combourg
3	Aménagement de l'espace public	1 248	Ville de Combourg
4	Création d'un accès	437	Ville de Combourg
5	Création de voirie	158	Ville de Combourg
6	Création de voirie	381	Ville de Combourg
7	Création de cheminement piéton et de stationnement	387	Ville de Combourg
8	Création de cheminement piéton	115	Ville de Combourg
9	Création de cheminement piéton	180	Ville de Combourg
10	Création de cheminement piéton	176	Ville de Combourg
11	Création de cheminement piéton	342	Ville de Combourg
12	Création d'un équipement public	9 959	Ville de Combourg
13	Création de cheminement piéton	55	Ville de Combourg
14	Création d'un équipement public	12 276	Ville de Combourg
15	Création d'un cheminement piéton	761	Ville de Combourg